

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

**Séance du 19 septembre 2016**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Eric DIARD représenté par Roland MOUREN.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Gérard BRAMOULLÉ - Roland GIBERTI - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Guy TEISSIER.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**CSGE 003-798/16/BM**

**■ Approbation de la participation de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à l'organisation d'un Circuit National -Elite- Séniors, Hommes, Dames ainsi qu'un Circuit National pour les moins de 17 ans, Hommes et Dames  
MET 16/1444/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Les 24 et 25 septembre 2016 se dérouleront à l'Espace Albert Giraldi de Gémenos les compétitions Circuit National « Elite » Séniors, Hommes, Dames et Circuit National pour les moins de 17 ans, Hommes et Dames.

A cette occasion, seront présents plus de 500 tireurs dont les meilleurs sabreurs et sabreuses français. Cette manifestation illustre la qualité de la formation éducative et sportive que prône la Métropole. Son envergure nationale autant que la qualité de son organisation militent pour une participation symbolique de la Métropole.

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence souhaite soutenir ces compétitions.

Le budget prévisionnel de la manifestation est annexé au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Signé le 19 Septembre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 14 Octobre 2016**

**Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention d'un montant de 2 000 euros à Gémenos Escrime Club au titre de l'exercice 2016.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur la ligne sur la ligne A330 / D1 / 6748 / 020 / 67 / 2DGS.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Sport et Equipements sportifs

Eric LE DISSES